

FNA
DAC

FÉDÉRATION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS DE DIRECTEURS
DES AFFAIRES CULTURELLES
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



5^{èmes}
ASSISES
NATIONALES
DES DAC

10 - 11
Octobre
2019

CENTRE
DES CONGRÈS
RENNES

**Culture(s) à partager,
responsabilités
en commun**

Organisées par la FNADAC en coproduction
avec l'Observatoire des politiques culturelles,
avec le soutien du Ministère de la Culture,
de la Région Bretagne, du Département
d'Ille-et-Vilaine, de Rennes Métropole,
de la Ville de Rennes, du CNFPT,
de la CASDEN et du groupe Up

**vers de
nouvelles
coopérations ?**

5^{èmes}
**ASSISES
NATIONALES
DES DAC**

Culture(s) à partager, responsabilités en commun

vers de
nouvelles
coopérations ?

10 - 11
Octobre
2019

**COUVENT DES JACOBINS
CENTRE DES CONGRÈS
Rennes**

La question des coopérations sera au cœur des 5^{èmes} Assises nationales des directrices et directeurs des affaires culturelles, embrassant la multiplicité des dimensions territoriales, intersectorielles, économiques, participatives, sociales et éducatives, qui sous-tendent la recomposition des politiques culturelles.

L'enjeu de la coopération traverse l'histoire des politiques culturelles et n'a cessé de se complexifier. On constate aujourd'hui que l'exigence de coopération – entendue comme l'idée de faire œuvre commune – a creusé son sillon. Au-delà de la recherche d'une plus grande efficacité, que révèle ce besoin de faire plus et mieux ensemble ?

Mondialisation et numérisation des échanges, devenir de l'Europe, crise de la démocratie, réforme territoriale, affaiblissement de l'effort public pour la culture, renouvellement des modèles économiques... : des défis inédits impactent les organisations territoriales, interrogent les pratiques des professionnels, bouleversent les logiques de création, de production et de transmission des œuvres, et nourrissent de nouvelles formes de participation et d'implication des habitants dans les processus culturels.

In fine, ils appellent l'émergence d'approches et de modalités de coopération renouvelées.

Compétence culturelle partagée, éducation artistique et culturelle, investissement artistique de l'espace public, ouverture plus large des lieux culturels, projets culturels des territoires – ruraux comme urbains, politique de la ville et diversité culturelle, place et rôle des artistes... : quelles situations de coopération ces sujets mettent-ils en œuvre ? Quelles leçons peut-on en tirer pour construire des politiques culturelles innovantes et durables ?

Les 5^{èmes} Assises nationales des DAC ont été imaginées pour permettre à chacune et chacun de construire son propre parcours de réflexion et d'échanges en choisissant parmi différents formats de travail :

Les ateliers

Ils visent à traiter de manière approfondie et participative les thématiques retenues (réflexion partagée autour des enjeux, problématisation, identification de pistes de travail). Leur durée est de 5h (réparties sur deux demi-journées) et leur jauge est limitée à 30 personnes par atelier. Chaque atelier fera l'objet d'une restitution en plénière le vendredi matin à 11h.

Les agoras

Ces tables rondes constituent des temps d'échanges et de débats d'une durée de 1h30, autour de l'intervention de deux ou trois acteurs ou experts. Leur format se veut large et ouvert.

Les établis

Ce sont des espaces de travail de petit format (1h30) dont la jauge est limitée à 20 personnes afin de garantir à chacune et chacun la possibilité d'une participation active.

Les ateliers et les établis sont proposés et co-animés par les associations de Directrices et Directeurs des affaires culturelles membres de la FNADAC. Les dynamiques de travail pourront se prolonger sur la « place publique », espace de rencontre et d'échange informel : café, librairie, stands partenaires, détente...

NB : hors séances plénières, chaque participant-e est invité-e à choisir entre :

— **Le parcours ateliers**
(6 ateliers au choix).

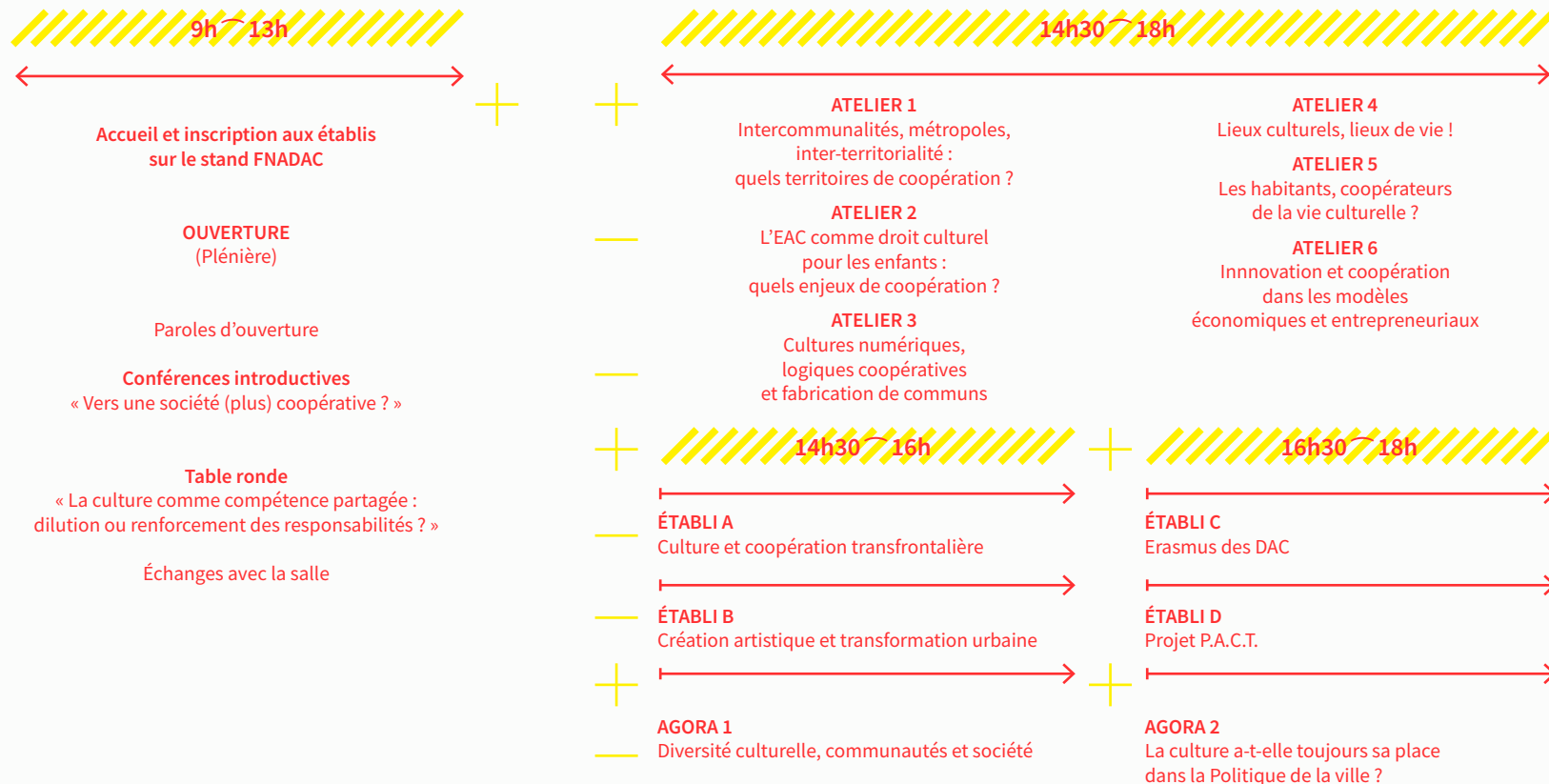
L'inscription à un atelier implique de participer à l'ensemble de cet atelier sur les deux demi-journées du jeudi 10 octobre (14h30-18h) et du vendredi 11 octobre (9h-10h30).

ou

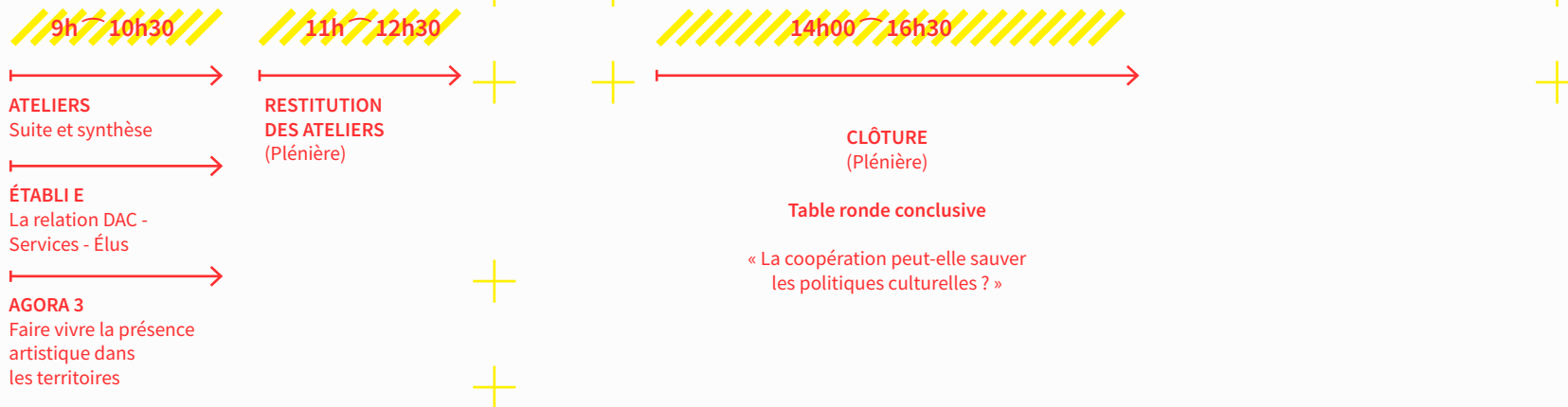
— **Le parcours agoras / établis**
permettant de panacher ces deux formats. En ce qui concerne les établis, l'inscription se fera sur place le jeudi 10 octobre au matin (jauge limitée à 20 places).

Le programme en un coup d'œil !

Jeu. 10 oct.



Ven. 11 oct.



Jeudi 10 octobre

— matin



Ouverture des Assises – Plénière
COUVENT DES JACOBINS

9h00 Accueil

Accueil et inscription aux établis sur le stand FNADAC.

9h30 Paroles d'ouverture

Nathalie Appéré, Maire de Rennes
Déborah Copel, Présidente de la FNADAC
Jean-Pierre Saez, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)

10h00 Conférences introductives

« **Vers une société (plus) coopérative ?** »

Animation : Jean-Pierre Saez, Directeur de l'OPC
Avec : Myriam Marzouki, Metteure en scène
Cédric Paternotte, Philosophe (Sorbonne Université)

11h15 Table ronde et débats

« **La culture comme compétence partagée :
dilution ou renforcement des responsabilités ?** »

Animation : Cyrille Planson, Rédacteur en chef de La Scène
Avec : Michel Roussel, DRAC de Bretagne
Benoît Careil, Adjoint à la Maire de Rennes délégué à la culture
Jo Spiegel, Maire de Kingersheim
*Jean-Philippe Lefèvre, Président de la Fédération nationale
des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)*
Catherine Blondeau, Directrice du Grand T, Théâtre de Loire-Atlantique, Nantes
Josette Baiz, Directrice artistique et Chorégraphe du Groupe et de la Compagnie Grenade
*Yohann Nédélec, Membre du Conseil d'administration et Délégué régional Bretagne
du CNFPT, 2^e Vice-président de Brest métropole*

13h00 Pause déjeuner sur place

Jeudi 10 octobre — après-midi

Ateliers – Agoras - Établis

14h30
— 18h00 **Ateliers 1 à 6**

- Ateliers 1, 5 et 6
— Couvent des Jacobins
- Atelier 2
— Chapelle du conservatoire
- Atelier 3
— Centre chorégraphique de Rennes
- Atelier 4
— Hôtel Pasteur

Ou

14h30
— 16h00 **Agora 1, Établis A et B**

16h30
— 18h00 **Agora 2, Établis C et D**

19h00 **RÉCEPTION OFFICIELLE**

Un buffet dinatoire vous est offert aux Champs Libres, établissement culturel de Rennes métropole.
(10, Cours des Alliés, 35000 Rennes)

Les Champs Libres seront accessibles aux congressistes de 18h à 21h, avec des visites possibles du musée de Bretagne, de l'espace des sciences et de la bibliothèque.

21h30 **SOIRÉE AUX ATELIERS DU VENT**

Départ en bus proposé pour les Ateliers du vent, lieu insolite, alternatif et laboratoire d'expérimentations géré par un collectif d'artistes.

Soirée publique et programmation musicale.

Boissons et petite restauration offertes par la FNADAC.

(59, Rue Alexandre Duval, 35000 Rennes)



Envie de découvrir un des rendez-vous majeurs des musiques électroniques à Rennes ?
À 2 stations de métro (Sainte-Anne), vous pourrez retrouver les ambiances électroniques du festival Maintenant.

Toute la programmation du festival sur le site : maintenant-festival.fr

08

Vendredi 11 octobre — matin

Ateliers – Agoras - Établis

9h00
— 10h30 **Suite des ateliers 1 à 6**
Agora 3
Établi E

[cf. détails pages suivantes](#)

11h00
— 12h30 **Restitution des ateliers 1 à 6**

*Animation : Frédéric Lafond, Directeur général adjoint Culture
du Département de Haute-Garonne*

12h30
— 14h00 **Pause déjeuner sur place**

Vendredi 11 octobre — après-midi

Clôture des Assises – Plénière
COUVENT DES JACOBINS

14h00 **Table ronde conclusive**

« **La coopération peut-elle sauver les politiques culturelles ?** »

Animation : Vincent Guillon, Directeur adjoint de l'OPC

Avec : Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine

*Catherine Morin-Desailly, Présidente de la commission de la culture, de l'éducation
et de la communication au Sénat, Sénatrice de la Seine-Maritime,
Conseillère régionale de Normandie (sous réserve)*

*Jean-Michel Le Boulanger, Premier vice-président du Conseil régional
de Bretagne en charge de la Culture*

Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Géraldine Bénichou, Metteuse en scène

Michel Rotterdam, Directeur de la culture et de la vie associative, Métropole de Lyon

16h00 **Conclusion**

16h30 **Fin**

09

AGORAS

Jeudi
10 octobre
de 14h30 à 16h00

AGORA 1 — Couvent des Jacobins, Auditorium

Diversité culturelle, communautés et société

La France est une et multiculturelle. À l'échelle internationale, elle a été pionnière en matière de défense et de promotion de la diversité culturelle. Pourtant, n'a-t-elle pas toujours eu une certaine difficulté à traduire cette approche à l'intérieur de ses frontières, à regarder la manière dont son histoire l'avait mise en présence d'une diversité et à la prendre en compte ? Depuis un certain nombre d'années, la question de la communautarisation des populations au sein de quartiers enclavés et socialement défavorisés s'est invitée dans les débats. À cela se rajoute la question religieuse, désormais au cœur de nombreuses discussions et polémiques. Ces quartiers, que l'on dit traversés par des logiques de « ghettoïsation » et de repli sur soi, lancent plusieurs défis quant à la prise en compte des problématiques de diversité culturelle. La République peut-elle encore fabriquer des signes de reconnaissance capables d'éviter le rejet et la haine de l'autre, tout en évitant les pièges ethniques et religieux ? Comment mieux explorer les arts comme moyen de relier symboliquement les publics au-delà de toute logique d'enfermement identitaire ? La culture peut-elle parvenir à susciter une citoyenneté véritablement contributive autour d'un projet républicain fraternel et d'un horizon commun, tout en tenant compte de la diversité de la population ?

Présidence : Catherine Cullen, Conseillère spéciale sur la culture dans les villes durables (CGLU)

*Animation : Charles Quimbert, Directeur de Bretagne Culture Diversité (BCD)
Maurice Blanc, Professeur émérite de sociologie à l'Université de Strasbourg,
Membre du Laboratoire SAGE et de l'Institut d'Urbanisme de la Faculté des Sciences Sociales*

Avec : Leïla Cukierman, Co-fondatrice de Décoloniser les arts

Jeudi
10 octobre
de 16h30 à 18h00

AGORA 2 — Couvent des Jacobins, Auditorium

La culture a-t-elle toujours sa place dans la Politique de la ville ?

La Politique de la ville a toujours fait une place à la culture mais sa prise en compte s'est révélée erratique et pas toujours lisible. Sur la durée, force est de constater que les moyens affectés à la culture dans le cadre de la Politique de la ville ont diminué. Aujourd'hui, si la dimension culturelle est présente dans les contrats de ville, elle continue pourtant de manquer d'un accélérateur de coopération. Plusieurs niveaux de coopération sont en jeu : la coopération interministérielle, entre les collectivités territoriales, entre l'ensemble des acteurs culturels, sociaux, éducatifs d'un territoire urbain. Les questions culturelles soulevées par la Politique de la ville ont pourtant singulièrement bousculé les politiques culturelles en mettant en valeur l'importance de la participation des habitants à la vie culturelle et en expérimentant des démarches plus interactives, là où la politique culturelle avait longtemps été conçue sur des modalités davantage descendantes. La Politique de la ville a aussi permis de valoriser des ressources culturelles présentes dans les quartiers, à travers les talents des jeunes, ou encore, à travers la mémoire des habitants. Pourtant, des questions de fond demeurent. Comment favoriser et maintenir continuellement une présence artistique et culturelle dans ces territoires ? Comment mieux associer les habitants à l'élaboration de projets culturels ? Comment stimuler leur mobilité à l'échelle d'une ville ou d'une agglomération, de manière à ne pas les assigner à des modèles culturels ou à un territoire identifié comme replié sur lui-même ? Autant de questions qui invitent la Politique de la ville à prendre davantage en compte l'importance de la reconnaissance des droits culturels.

Présidence : Patrice Allais, Directeur général adjoint Solidarité, Citoyenneté, Culture, Ville et Métropole de Rennes, Président du Réseau AMADEUS

Animation : Eddy Gaillot, Directeur des affaires culturelles et du Cèdre, Ville de Chenôve (21), Président de l'ADACBFC

*Avec : Elizabeth Auclair, Maître de conférences HDR en aménagement, Directrice du laboratoire de géographie MRTE, Université de Cergy-Pontoise
Philippe De Visscher, Administrateur de l'IRDSU (Inter Réseaux du Développement Social Urbain)*

Vendredi
11 octobre
de 9h00 à 10h30

AGORA 3 — Couvent des Jacobins, Auditorium

Faire vivre la présence artistique dans les territoires

La présence artistique est une condition essentielle de la richesse de la vie culturelle des territoires, mais comment est-elle soutenue ? Pour créer des conditions de rencontre entre artistes et habitants, un des enjeux semble de parvenir à garantir l'inscription durable des équipes artistiques dans les territoires, tout en favorisant leur mobilité. Dès lors, comment concevoir la place des artistes dans les projets culturels de territoire ? Quelles stratégies de coopération entre communes, intercommunalités, départements, régions, services de l'État faut-il envisager dans cette perspective ? Comment articuler cette présence artistique à une politique d'éducation artistique et culturelle ? Comment inscrire l'artiste, le territoire et la collectivité dans une relation porteuse de sens au regard des enjeux sociaux, éducatifs, culturels et patrimoniaux ? Si la collectivité contribue à mettre en lien l'artiste et le territoire, en quoi, inversement, le renouvellement des processus de création et des formes artistiques modifie-t-il le rapport aux territoires et à ses ressources ?

*Présidence : **Hervé Letort**, Vice-président Rennes métropole, culture, communication et citoyenneté*
*Animation : **André Vincent**, Directeur des affaires culturelles de la Ville de Givors (69)*
*Avec : **Anne-Laure Boyer**, Artiste plasticienne*
***Johanna Silberstein**, Co-directrice de la Maison Maria Casarès, Centre culturel de rencontre et Maison des Illustres, propriété de la commune d'Alloue (16)*
***Axel Mandagot**, Programmateur de la 3^e saison de l'Ernée & coordinateur du service culturel – Communauté de communes de l'Ernée (53)*

ATELIERS

Jeudi
10 octobre
de 14h30 à 18h00

et Vendredi
11 octobre
de 9h00 à 10h30

ATELIER 1 — Couvent des Jacobins, salle 3

Intercommunalités, métropoles, inter-territorialité : quels territoires de coopération ?

L'intercommunalité culturelle vit-elle un nouvel âge de son développement ? La réforme territoriale a contribué à redessiner la carte territoriale de la France en donnant une place particulièrement importante à l'intercommunalité. Celle-ci se déploie aujourd'hui à des échelles très différentes, de la communauté de communes aux métropoles. Elle induit une renégociation entre les partenaires territoriaux internes, que sont les communes, et les partenaires externes, que sont les départements, les régions, l'État, voire d'autres entités territoriales. Dans ce contexte en mutation, comment les intercommunalités se saisissent-elles de la culture ? Quels sont les effets de la métropolisation sur les politiques culturelles territoriales ? Les projets culturels de territoire (PCT) des intercommunalités font-ils émerger une coopération plus dynamique entre l'ensemble des partenaires concernés (collectivités territoriales, opérateurs artistiques et culturels, société civile) ? Représentent-ils une opportunité d'expérimenter un nouveau partage des responsabilités entre collectivités publiques ?

*Co-animation et rapporteurs : **Catherine Dupraz**, Directrice générale adjointe culture de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud-Seine-Essonne-Sénart*
***Sébastien Durupt**, Directeur de la culture au Conseil départemental du Lot-et-Garonne, Vice-président de Culture et Départements et **Hélène Liteau-Basse**, Directrice des affaires culturelles de la Ville de Beauvais et de l'Agglomération du Beauvaisis (60)*
*Avec : **François Pouthier**, Professeur associé, Université Bordeaux-Montaigne*
Avec la participation d'étudiantes de l'INET

ATELIER 2 — Chapelle du conservatoire

L'éducation artistique et culturelle comme droit culturel pour les enfants : quels enjeux de coopération ?

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est de plus en plus affirmée et identifiée comme un objectif central des politiques culturelles, une voie nécessaire au développement humain. Elle s'inscrit dans un écosystème partenarial complexe impliquant conjointement toutes les échelles des collectivités territoriales, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Éducation nationale, sans oublier d'autres ministères, tel que celui de l'agriculture, et les acteurs éducatifs et culturels, qu'ils soient mobilisés sur le temps scolaire ou hors temps scolaire. Compte tenu de ces multiples modes de coopération, quelles avancées et difficultés peut-on observer dans la construction de ce chantier ? La coopération est-elle la clé de réussite des projets d'EAC ? Quelle est la place de l'EAC dans la coopération européenne ? Pourquoi et comment faudrait-il la stimuler ? Comment concilier une ambition qualitative et avec l'objectif de généralisation de l'EAC ? Finalement, à quelle condition faire de l'EAC un véritable droit pour chaque enfant et chaque jeune ?

*Co-animation : **Valentine Boé**, Responsable du service Culture, Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (46) et **Nadine Coque**, Directrice des affaires culturelles de Roques-sur-Garonne (31) et Présidente des DACDOC
Avec : **Micaela Casalboni**, Co-directrice artistique, Teatro dell'Argine (Italie)
Rapporteuse : **Stéphanie Landes**, Directrice de l'Agence départementale pour le spectacle vivant du Lot*

ATELIER 3 — Centre chorégraphique de Rennes, petit studio

Cultures numériques, logiques coopératives et fabrication de communs

Avec le numérique, de nouvelles cultures artistiques se révèlent, dans une dimension à la fois individuelle et partagée. Dans cette dynamique, de nouveaux espaces d'intelligence collective se créent. En quoi ces nouvelles pratiques promues par les cultures numériques (*do it yourself*, libre accès, économie des communs...), ces nouvelles manières de faire, de produire, de consommer ou d'apprendre, essaient-elles des valeurs et des principes de coopération ? Ces pratiques trouvent-elles une résonance particulière dans le champ artistique et culturel ? Il reste des barrières d'accès et d'usage (illectronisme, fracture numérique...) à dépasser. De quelle manière les politiques culturelles s'approprient-elles et accompagnent-elles les cultures numériques ? Comment l'émergence des acteurs du champ numérique transforme-t-elle le jeu des coopérations en faveur des arts et de la culture ?

*Animation : **Emmanuel Vergès**, Coordinateur de l'office/coopération et ingénierie culturelle
Avec : **Hervé Le Crosnier**, Éditeur - C&F éditions
Rapporteur : **Nathalie Mettay**, Directrice de la culture et de la Biennale des arts numériques RVBn, Ville de Bron (69)*

ATELIER 4 — Hôtel Pasteur, salle commune

Lieux culturels, lieux de vie !

Point de RDV
au Couvent des Jacobins
14h

Beaucoup de lieux culturels ont été conçus comme des lieux de fréquentation et non forcément comme des lieux de vie. L'émergence de la notion de tiers-lieux a accompagné depuis plusieurs années la réflexion sur la manière de concevoir un lieu culturel et les bibliothèques ont été les premières à s'emparer de cette thématique. Aujourd'hui, quels sont les ingrédients permettant de renforcer une dynamique de sociabilité dans les lieux culturels ? Quels nouveaux usages et fonctionnalités prendre en compte ? Doit-on chercher à décroiser les lieux culturels en diversifiant leurs fonctions ? Faut-il associer les lieux culturels à d'autres lieux ? Par ailleurs, que peut induire de telles coopérations en termes de projets, de gouvernance et d'usages ? Que veut-on signifier avec l'idée de revitaliser les lieux culturels comme des lieux citoyens ?

*Animatrice : **Anne Le Gall**, Cofondatrice et Présidente du réseau TMNlab
Avec : **Samuel Bausson**, Chargé de projets participatifs aux Champs Libres à Rennes, Co-fondateur de Museomix
Gwenola Drillet, Coordinatrice de l'Hôtel Pasteur à Rennes
Rapporteuse : **Marina Cavallès**, Directrice de la Culture et de la Vie associative à Colombes, Vice-présidente de l'ADAC Île-de-France*

ATELIER 5 — Couvent des Jacobins, salle 6

Les habitants, coopérateurs de la vie culturelle ?

Le vocabulaire de la participation est désormais bien ancré dans les politiques culturelles. Il permet de mieux prendre en compte la variété des relations aux arts et à la culture que chacune et chacun d'entre nous peut nouer. La notion de droits culturels traduit également cette idée en prenant en compte aussi bien la question de l'accès à la culture que celle des pratiques en amateur, ou encore celle de la contribution même des habitants à la vie culturelle. Mais quel contenu concret donner à cette idée de participation et de contribution ? On observe de plus en plus de démarches artistiques fondées sur un principe « participatif ». Cette idée d'implication des habitants modifie-t-elle les logiques de transmission et de médiation dans le champ culturel ? Correspond-t-elle à une nouvelle injonction politique ou à un approfondissement de la citoyenneté ? Comment faire bouger la représentation des rôles dans la production à la vie culturelle ? Comment les habitants coopèrent-ils à la vie culturelle ?

*Co-animation collective avec : Les DAC de l'ADDACARA et **Yves-Armel Martin**, Fondateur du Bureau des possibles
Avec : **Francesca Poloniato-Maugein**, Directrice du ZEF - scène nationale de Marseille
Rapporteur : **Yvan Sytnik**, Directeur de la culture et du patrimoine, Région Normandie*

ATELIER 6 — Couvent des Jacobins, salle 4

Innovation et coopération dans les modèles économiques et entrepreneuriaux

Dans un contexte de raréfaction des finances publiques pour la culture, les acteurs culturels sont dans l'obligation d'innover quant aux modèles économiques de leur projet. Le champ culturel expérimente depuis bien longtemps déjà des formes de coopération public/privé notamment à travers l'économie sociale et solidaire (ESS). Il a également pris l'habitude de diversifier ses sources de financement et ses partenariats. D'autres modes de financement sont apparus comme le financement participatif ou le mécénat territorial.

Dans ce nouveau paysage, quelle forme donner à la coopération public-privé-société civile en faveur de la culture sans perdre de vue les principes du service public ?

Comment instaurer un dialogue constructif entre les acteurs compte tenu de la diversité des horizons économiques ? Sur la base de témoignages et de retours d'expérience, l'atelier s'articulera autour de trois sujets : les nouvelles formes de coopération, les outils innovants en matière de financement, la préservation de l'intérêt général.

*Co-animation : Thierry Le Nédic, Directeur des affaires culturelles
au Conseil régional de Bretagne et Luc de Larminat, Directeur d'Opale
Avec : Bernard Latarjet, Administrateur culturel
Rapporteur : Nicolas Cardou, Délégué général Culture, Sports, Politique
de la Ville, Ville de Créteil*

ÉTABLIS

Jeudi
10 octobre
de 14h30 à 16h00

Inscription
sur le stand FNADAC

Établi A — Couvent des Jacobins

Culture et coopération transfrontalière (ADAC Grand Est et NovaTris)

Quels sont les challenges à relever pour les DAC, lorsqu'il s'agit de créer et développer un projet transfrontalier ? Dépasser les frontières, quelles qu'elles soient, nécessite de sortir de sa zone de confort et de construire des compétences pour évoluer avec plus d'aisance dans ce contexte particulier. La DAC Grand-Est, en collaboration avec NovaTris - Centre de compétences transfrontalières (ANR-11-IDFI-0005), ont débuté cette réflexion et vous proposent de vivre à votre tour une expérience ludique et active. Cet établi vous proposera un moment privilégié, au cours duquel vous serez accompagné dans l'expérimentation et la réflexion sur le transfrontalier... Osez dépasser vos frontières !

Établi B — Couvent des Jacobins

Création artistique et transformation urbaine (ADAC IDF)

Un nouveau champ de pratique est apparu depuis une dizaine d'années, au croisement de la création artistique, de l'action culturelle et de l'urbanisme ! Des artistes et des acteurs culturels font alliance avec des urbanistes, des aménageurs, des promoteurs, des bailleurs sociaux pour réinventer les villes, en réalisant des diagnostics sensibles, en définissant des aménagements éphémères ou pérennes, en explorant l'espace-temps du chantier, en stimulant l'imaginaire urbain... Quels sont les enjeux de ces nouvelles pratiques ?

Jeudi
10 octobre
de 16h30 à 18h00

Établi C — Couvent des Jacobins

Erasmus des DAC (DAC DOC)

Participez à un projet de mobilité et de coopération de DAC européens ! Les ressources existent : programmes européens, dispositifs et bourses de mobilité, filières et réseaux européens.

Par des méthodes collaboratives et créatives, il s'agira de concevoir et mettre en action une fabrique culturelle européenne basée sur des mobilités de pays à pays, des échanges d'expériences et de bonnes pratiques, des opportunités de partenariats avec d'autres DAC en Europe.

Quelques plus-values attendues :

- renforcement des capacités, compétences et connaissances des participants ;
- développement d'une compréhension commune, interculturelité ;
- contribuer à une Europe de la culture ;
- opportunité d'échanges, de réseaux, de partenariats, de coopération.

Établi D — Couvent des Jacobins

Projet P.A.C.T. (ANDACRE)

Le dispositif P.A.C.T. (pour Projets Artistiques et Culturels du Territoire) existe depuis 2012 au sein de la politique culturelle régionale Centre-Val de Loire. Il répond à l'une de ses ambitions majeures, à savoir l'axe « aménagement culturel et solidarité des territoires ». P.A.C.T. est conçu comme un outil pour la mise en œuvre de projets partenariaux. Il permet le soutien à la diffusion culturelle et artistique, à la création artistique – notamment régionale – ou encore la mise en réseau d'acteurs régionaux et l'implication des habitants. En 2019, 65 P.A.C.T. ont été financés pour un montant de 3 205 413 €, touchant plus de 50 % des communes et des habitants de la région Centre-Val de Loire. Cet établi sera l'occasion d'une présentation et d'une mise en discussion de ce dispositif.

**Vendredi
11 octobre
de 9h00 à 10h30**

Établi E — Couvent des Jacobins

La relation DAC - Services - Élus (Culture et Départements)

La relation DAC / élus peut être parfois fragile ou compliquée mais elle peut aussi se révéler extraordinaire. Prenons-nous le temps de connaître et co-construire les périmètres et les espaces de travail de chacun pour être complémentaires ? Cette question est d'actualité à la veille de plusieurs élections (municipales, départementales et régionales) et de l'arrivée de nombreux nouveaux élus. Si certains élus sont parfois trop techniciens, des DAC ont parfois des postures trop politiques et ne sont plus dans leur rôle d'aide à la décision. Or, seule une solide relation et une complémentarité équilibrée élus/ DAC permettent de servir au mieux la mise en œuvre des politiques culturelles sur nos territoires.

PLACE PUBLIQUE

Les dynamiques de travail pourront se prolonger sur la « place publique », espace de rencontre et d'échange informel.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

La Librairie des territoires sera présente pendant toute la durée des assises et proposera un fonds d'ouvrages en lien avec les thématiques traitées.

DOSSIER DOCUMENTAIRE

http://www.observatoire-culture.net/colloques/colloque_3.php

MOT DE PASSE : assises2019

INSCRIPTIONS

Inscription indispensable en ligne :
<http://bit.ly/inscriptionsAssisesDAC2019>

Les frais d'inscription couvrent les accueils café en matinée, les déjeuners le jeudi et le vendredi, ainsi que le buffet dînatoire du jeudi soir.

TARIF

- A.** 170 € – Agent d'une commune ou intercommunalité de moins de 100 000 habitants.
- B.** 250 € – Agent d'une commune, intercommunalité, département ou région de plus de 100 000 habitants.
- C.** 120 € – Individuel.
- D.** 170 € – Association ou autre personne morale.
- E.** Gratuit – Étudiant (justificatif à présenter sur place, accès aux séances plénières et agoras uniquement).
- F.** Gratuit (sous réserve de prise en charge) – Demandeur d'emploi (justificatif à présenter sur place).

